

**Extrait N° 4 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal**

Séance ordinaire du 8 juin 2012

L'an deux mil douze, le 8 juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du Conseil a été faite le **31 mai 2012** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **24**.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex - Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane - M. SERMANDE Jean-Pierre - Mme RIVIERE Suzette - Mme JULLIEN Marie-Josée - Mlle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - M. RIVIERE Raphaël - M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric - M. REMI Michel - M. GRONDIN Jacki

Procurations : M. FRINGUE Mikaël a donné mandat à Mme MARCHAND Gladys - **Mme BARET Liliane** a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose - **M. BADER Ricardot** a donné mandat à M. ESCHYLE Gilles - **M. CLOTAGATIDE Vincent** a donné mandat à M. SERMANDE Jean-Pierre - **Mme BETON Fernande** a donné mandat à Mme CADERBY Colette

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **M. RIVIERE Raphaël** comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. RIVIERE Raphaël est désigné pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 4/

**Adoption des Comptes Administratifs du Maire
pour l'exercice 2011**

- **Compte principal**
- **Compte annexe de l'eau potable**
- **Compte annexe de l'assainissement collectif**
- **Compte annexe de la régie funéraire**
- **Compte annexe de l'assainissement non collectif (SPANC)**

En application de l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est invité à élire un président de séance pour le débat sur les comptes administratifs.

Monsieur MONDON René est, à l'unanimité, élu pour présider la séance.

Les Comptes Administratifs de l'année 2011 se présentent comme suit :

I – COMPTE PRINCIPAL DE LA VILLE

Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	13 327 399,19	11 350 575,42	
Recettes	13 327 399,19	13 719 821,47	
Résultat de clôture		+ 2 369 246,05	
INVESTISSEMENT			
Dépenses	9 386 956,14	6 038 362,92	1 938 476,00
Recettes	9 386 956,14	3 526 015,58	2 605 560,00
Résultat de clôture		- 2 512 347,34	+ 667 084,00
Résultat global		- 143 101,29	+ 667 084,00

Résultat net : + 523 982,71

II – COMPTE ANNEXE DU SERVICE DE L’EAU POTABLE

Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	1 209 162,81	254 698,61	
Recettes	1 209 162,81	1 209 160,80	
Résultat de clôture		+ 954 462,19	
INVESTISSEMENT			
Dépenses	1 323 463,81	1 030 923,50	220 429,00
Recettes	1 323 463,81	367 864,73	
Résultat de clôture		- 663 058,77	- 220 429,00
Résultat global		+ 291 403,42	- 220 429,00

Résultat net de : + 70 974,42

III – COMPTE ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	250 445,10	226 627,26	
Recettes	250 445,10	255 919,79	
Résultat de clôture		+ 29 292,53	
INVESTISSEMENT			
Dépenses	358 876,77	103 364,07	99 467,00
Recettes	358 876,77	170 580,75	49 516,00
Résultat de clôture		+ 67 216,68	- 49 951,00
Résultat global		+ 96 509,21	- 49 951,00

Résultat net de : + 46 558,21

IV – COMPTE ANNEXE DE LA RÉGIE FUNÉRAIRE

Section unique de fonctionnement :

	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Dépenses	3 759,93	2 383,38	
Recettes	3 759,93	2 959,93	

Résultat de : + 576,55

IV – COMPTE ANNEXE DU SPANC

Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	55 990,60	24 285,40	
Recettes	55 990,60	51 440,60	
Résultat de clôture		+ 27 155,20	
INVESTISSEMENT			
Dépenses	26 092,06	711,00	
Recettes	26 092,06	3 699,83	
Résultat de clôture		+ 2 988,83	
Résultat global		+ 30 144,03	

Résultat net de : + 30 144,03

Après présentation, explications et discussions sur les comptes, le Maire se retire de la salle pour permettre au Conseil de délibérer.

Le Conseil Municipal, sous la présidence de **Monsieur MONDON René**, président de séance, après examen des comptes, délibère et **à la majorité absolue** :

- **4 contre (Mme CADERBY Colette - M. Eric FERRERE - M. REMY Michel - Mme BETON Fernande par procuration) et 2 abstentions (M. GRONDIN Jacki et M. DENNEMONT Jean Daniel) pour le compte principal ;**
- **6 abstentions (M. GRONDIN Jacki - M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme CADERBY Colette - M. Eric FERRERE - M. REMY Michel - Mme BETON Fernande par procuration) pour les comptes annexes de l'eau potable, de l'assainissement collectif, de la régie funéraire, du SPANC.**

- adopte les comptes administratifs du Maire pour l'exercice 2011 –compte principal et comptes annexes de l'eau, de l'assainissement, du service funéraire et du SPANC- tels que résumés en annexes ;

- constate pour l'ensemble des comptes les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation et au bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- reconnaît la sincérité des restes à réaliser :

Compte principal :

Section de fonctionnement : - Recettes : Néant
- Dépenses : Néant

Section d'investissement : - Recettes : 2 605 560,00
- Dépenses : 1 938 476,00

Compte annexe de l'eau :

Section de fonctionnement : - Recettes : Néant
- Dépenses : Néant

Section d'investissement : - Recettes : Néant
- Dépenses : 220 429,00

Compte annexe de l'assainissement collectif :

Section de fonctionnement : - Recettes : Néant
- Dépenses : Néant

Section d'investissement : - Recettes : 49 516,00
 - Dépenses : 99 467,00

Compte annexe du service funéraire :

Section unique de fonctionnement : Néant

Compte annexe du SPANC :

Section de fonctionnement : - Recettes : Néant
 - Dépenses : Néant

Section d'investissement : - Recettes : Néant
 - Dépenses : Néant

Le Conseil Municipal arrête les résultats définitifs des comptes tels qu'annexés et déclare toutes les opérations de l'exercice 2011 définitivement closes.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,